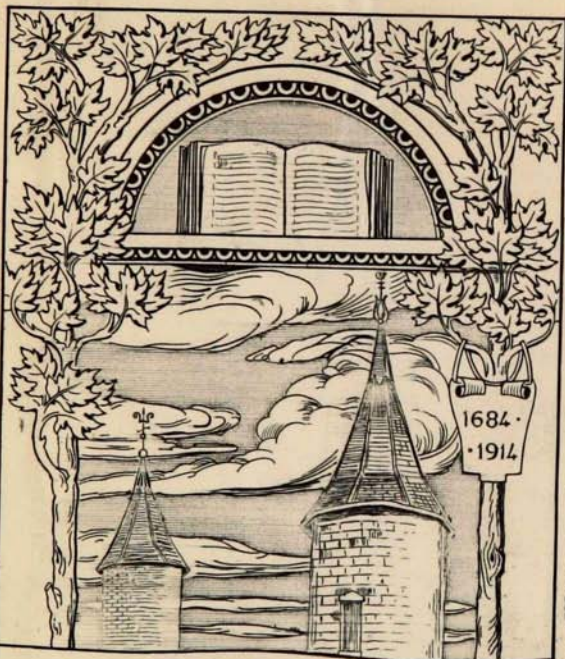


971.004114

M799s

1914

"Série détruite"



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

"Série détruite"

LES
SURVIVANCES FRANÇAISES
AU CANADA

59619

ÉDOUARD MONTPETIT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ « FRANCE-AMÉRIQUE »
(section canadienne)

LES

SURVIVANCES FRANÇAISES

AU CANADA

CONFÉRENCES

FAITES A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
les 13 et 20 juin 1913

PRÉCÉDÉES DES DISCOURS PRONONCÉS PAR

M. ÉTIENNE LAMY, de l'Académie française

ET

M. LOUIS MADELIN



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1914

UNIVERSITY OF TORONTO
JAN 19 1914

FC
131.5
M65
1914

LES
SURVIVANCES FRANÇAISES
AU CANADA

PREMIÈRE CONFÉRENCE

DISCOURS

DE M. LOUIS MADELIN

MESDAMES, MESSIEURS,

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de vous présenter M. Édouard Montpetit. M. Édouard Montpetit est professeur de cette Université Laval de Montréal, qui est là-bas un foyer de l'esprit français, de la langue française, de l'histoire française. De tout temps et d'avance, j'ai aimé cette

belle école où notre langue se parle et s'enseigne. Mais, depuis cette soirée de février 1908 où j'ai parlé à l'Université Laval, devant les étudiants, les maîtres et les amis réunis, la plus vive reconnaissance s'ajoute chez moi à la sympathie d'autrefois. C'est dans cette grande salle de l'Université Laval, toute vibrante d'affection cordiale, que j'ai senti que, même dans notre amitié pour le Canada, nous nous trompions encore : j'étais, avant de visiter Montréal et Québec, persuadé que nous avions là-bas d'excellents *cousins* ; en ces journées de février 1908, j'ai constaté que, séparés de nous par cent soixante ans d'histoire et l'énorme Océan, ils sont mieux que des cousins, des *frères*, et des frères pleins de délicate et franche affection.

C'est donc pour moi un grand plaisir que d'accueillir ici un des représentants les plus distingués — je le dis en connaissance de cause — de l'Université *française* de Montréal, un des fils de cette nation sœur à laquelle, en la personne de M. Montpetit, vont ce soir nos pensées et tout notre cœur.

Même dans ce foyer d'amitiés françaises, M. Édouard Montpetit a trouvé moyen d'être plus Français encore. Dès que, grâce à M. Gabriel Hanotaux, s'est fondé en France ce Comité *France-Amérique* qui, en trois ans, a plus fait pour nouer sur les deux rives de l'Atlantique relations utiles et relations charmantes que cent ans de rapports trop intermittents, M. Édouard Montpetit s'est offert et a été choisi pour être là-bas le secrétaire général du comité correspondant de Montréal. C'est donc, monsieur, à un double titre que je vous salue ce soir ici : Français de nom, de sang, de traditions, vous avez voulu être un Français d'action. Nous vous en remercions et estimons que la meilleure façon de le faire est de vous dire que vous êtes ici chez vous.

Je me rappelle avoir fait à Québec la connaissance d'un homme tout à la fois bien distingué et bien excellent : M. le juge Charles Langelier, et qui me servit de cicerone sur ces champs de bataille où, entre Montcalm et Wolff, se joua le sort du Canada. D'avance, M. Langelier m'était un

ami. J'avais relevé, quelques années auparavant, dans un discours prononcé par lui, une parole qui m'avait ému par la simplicité même avec laquelle elle avait été dite. On inaugurerait à Québec, monsieur, la statue de votre noble et infortuné compatriote, le poète Crémazie, qu'une vie de misère avait acculé à s'expatrier et qui était mort chez nous. Rendant à Crémazie l'hommage qu'aucun Canadien ne lui peut refuser, M. Langelier s'écriait : « Ah ! comme il l'a profondément aimée, sa patrie, lui qui devait mourir pourtant — *je ne dis pas sous un ciel étranger puisqu'il est mort en France...* »

Cette parole ne nous était pas destinée ainsi que celles toujours si caressantes qu'on nous adresse lorsque nous allons là-bas. Elle était prononcée entre Canadiens ; elle n'exprimait pas simplement la pensée de l'orateur, mais celle de l'auditoire que je vois d'ici approuvant de la tête. C'est bien ce caractère intimement canadien qui donne au mot sa valeur. Il fut dit naturellement. Ce ciel de France, jamais ne paraît étranger aux Canadiens. Un des plus éminents de vos hommes

politiques, monsieur, me racontait un jour sa première visite en France. Il était le petit-fils de Normands partis trois cents ans avant de Honfleur. Et, parlant de ce premier voyage, il employait un mot qui, sans qu'il s'en doutât, m'émouvait beaucoup : « La première fois que je suis *revenu* en France. » Ainsi, dans sa pensée, il abolissait un instant trois cents ans de conquête âpre, de travaux acharnés, de bataille contre la nature et les hommes, de gloire et de misère, de chagrin et de joie; et le petit-fils de ces paysans français, devenu représentant du *Dominion* du Canada, supprimant les siècles, représentait l'aïeul, sujet de Louis XIII, qui était parti sur le bateau fleurdelisé. Et il *revenait* en France.

Cette fidélité au souvenir est un phénomène prodigieux. C'est un de ceux qu'on étudie là-bas avec autant d'étonnement que de joie. Les Canadiens sont tellement de notre race que, loin de s'être défrancisés, ils évoquent à nos yeux notre vieux passé français intégral. Je me vois d'ici dans le traîneau qui, par un froid intense, mais joyeux, au moment où le soleil se levait du côté de

l'Atlantique, me faisait escalader les pentes de cet Acropole aux rues tortueuses qu'est la vieille ville de Québec. J'avais quatre mois d'Amérique anglo-saxonne dans les yeux; j'avais reçu certes aux États-Unis la plus cordiale hospitalité et goûté de grands plaisirs. Mais plus d'une fois cependant, pris de nostalgie, j'avais rêvé de me précipiter, dès mon retour en France, dans une de ces villes de chez nous où il y a de très vieilles choses noircies et frustes, de vieux logis, de vieilles enseignes, des rues mal alignées — et des souvenirs que les pierres vétustes rendraient présents. Et voici que, sans quitter le sol d'Amérique, mon rêve se réalisait. J'apercevais, entre des échoppes qui peut-être dataient de l'époque où les domestiques de M. de Frontenac ou de M. de Vaudreuil venaient s'y approvisionner d'épices ou de droguerie, des églises bâties dans le style de Notre-Dame-des-Victoires, et, çà et là, une auberge sur la porte de laquelle il était dit que « Lafleur loge à pied et à cheval ». Il faut avoir passé son enfance dans nos vieilles villes de province pour comprendre

tout ce que dit ce vieil appel au voyageur. Il faut aussi avoir quatre mois fréquenté les *Palace Hôtel* de New-York, de Chicago, de San-Francisco pour se rendre tout à fait compte de la joie singulière que ressent un Français en apprenant que Lafleur loge à pied et à cheval.

Ce sont, mesdames et messieurs, de très petits traits, mais qui ont une valeur bien grande et qui, si minces qu'ils paraissent, ne doivent pas nous inspirer seulement une joie amusée ou attendrie, mais une sorte d'orgueil.

En 1760, le gouvernement de Louis XV, vaincu, a abandonné sur le sol américain 60 000 paysans descendants de Normands, de Bretons, d'Angevins et de Charentais. Le vainqueur anglais s'installait en maître et l'on pouvait prévoir qu'à très brève échéance, le flot anglo-saxon, s'il ne la balayait pas, noierait cette poignée d'hommes.

Aujourd'hui une race française forte, bien portante physiquement et moralement, s'est développée là-bas. Près de quatre millions de Canadiens français occupent la province de

Québec, débordent des frontières, essaient aux États-Unis où, seule parmi dix races d'immigrants, celle-là ne se laisse pas absorber. J'ai vu à Holyooke, ville du Connecticut, une population de Canadiens qui, depuis vingt ans, se bat, paroisse par paroisse, contre les Irlandais pour que le catéchisme soit fait en français à leurs enfants. Qu'est-ce sur le sol même que nous avons jadis arrosé de notre sang, après l'avoir fécondé de nos sueurs ! Ces descendants de 60 000 Français ont fait respecter par le vainqueur la langue, le sang, la religion, les coutumes de France et ce vieil amour de l'ancienne mère patrie qu'ils ont su admirablement accommoder au loyalisme anglais. Ils fournissent à leur pays, devenu quasi indépendant de la couronne britannique, des hommes d'État, à la tribune des orateurs, à l'Université des professeurs, à la littérature des poètes et des historiens qui portent de beaux noms français sonnant joyeusement et parlent cette langue française qui, un peu archaïque parfois, n'en a que plus de charme.

M. Étienne Lamy a récemment, d'une fa-

çon admirable, dit par quel miracle cette race s'était sauvée et gardée. J'espère qu'il nous le redira vendredi prochain, et tout à l'heure, M. Montpetit, nous édifiant sur les survivances, nous en dira assurément la raison.

Moi, Français, on me permettra d'en tirer de l'orgueil pour notre pays même. C'est, avec ses allures révolutionnaires, un pays extrêmement traditionaliste, foncièrement traditionaliste que le nôtre. Sous les agitations de surface, il reste dans ses couches profondes un pays à longues survivances. Nulle part ailleurs, pour reprendre l'admirable formule d'Eugène-Melchior de Vogüé, *les morts ne parlent* à certains moments avec plus d'énergie et de succès que chez nous. Car nos morts, messieurs, sont de bon conseil. Si, soudain, leurs voix se font entendre, nous ne connaissons plus d'obstacles, il faut leur obéir. C'est ce qui explique ces réveils soudains qui déroutent l'étranger, déconcertent l'ennemi et nous étonnent nous-mêmes. Ces réveils de l'âme française viennent d'une masse de survivances. Au fond de nous

sont accumulés d'inconscients sentiments d'où jaillissent soudain les élans imprévus qui, du bas de l'abîme, nous portent aux cimes.

Si l'arbre français conserve toute sa vieille sève, si, des racines profondes qui courent dans le sol, une inépuisable sève monte aux belles branches pour s'épanouir en fleurs et se muer en fruits, est-il étonnant que les rejetons de l'arbre, de leur côté, portent, malgré les greffes qu'on a essayé d'y pratiquer, fleurs et fruits de France? Tout près de nous, deux provinces récemment séparées font voir, qu'en dépit de toutes les entreprises, un rejeton français reste français : la culture française est aujourd'hui, plus même qu'à la veille de la guerre, en honneur dans nos provinces d'Alsace et de Lorraine. Et nous en tirons légitimement de la gloire. Mais qu'est-ce, quand, après cent soixante ans d'absence, le Français, qui retourne au Canada, constate là-bas la force de nos survivances !

Il en conçoit de la reconnaissance, certes, à ces frères séparés qui ont su garder leur sang et leur langue et les faire pulluler. Mais

il en conçoit aussi de l'orgueil et en conçoit de la confiance.

Oui, monsieur, vous nous apportez un singulier réconfort. En restant « Français », vous nous faites plus fiers de l'être. Notre race pourrait-elle déchoir, après avoir semé à travers le monde de tels éléments de vie tenace et féconde? Nous acclamons, mesdames et messieurs, dans le Canada un témoin de la vitalité de notre sang et nous puisons une fois de plus dans le spectacle de notre race, partout où nous la rencontrons, le droit d'avoir confiance en son avenir. (*Vifs applaudissements.*)

CONFÉRENCE

DE M. ÉDOUARD MONTPETIT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE DE MONT-
RÉAL.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne sais pas comment remercier le Comité France-Amérique, l'Association « La Canadienne » et l'École des sciences politiques qui ont bien voulu réunir leurs influences pour que ces conférences aient lieu. Tant de générosité, tout en m'enrichissant le cœur, appauvrit singulièrement mon éloquence.

Je voudrais vous dire aussi, monsieur le Président, toute l'admiration que les Canadiens français éprouvent à votre égard et en faire un remerciement digne de vous. Un journal du soir annonçait hier que vous deviez prononcer

une conférence sur les survivances françaises au Canada. Je regrette que cela ne soit pas, pour l'auditoire et surtout pour moi. Si c'était vous, mon succès serait assuré.



La dernière campagne du Canada avait été glorieuse; car la défaite ne diminue pas le geste héroïque, presque désespéré, de cette poignée d'hommes qui avaient reçu ordre, qui s'étaient imposé à eux-mêmes, de défendre malgré tout les droits de la couronne de France. Ils furent écrasés sous le nombre, non sans en avoir plusieurs fois triomphé. Cette épopée française, comme toutes les autres, n'a pas été stérile. Le peuple se souvient surtout de ces dernières batailles : il y puise, fût-ce inconsciemment, la force de ses résistances. Toute l'histoire du Canada français sans la France est une longue et patiente revanche.

Le 25 juin 1759, Wolfe paraît devant Québec où commande Montcalm. Le général anglais

bombarde la ville et dévaste la campagne. Les troupes françaises et canadiennes attendent le combat. Repoussé une première fois près de Montmorency, Wolfe allait abandonner ses projets de conquête et retourner en Angleterre, après un siège de plus de deux mois, lorsqu'il osa un dernier coup d'audace qui lui fut favorable. Il contourne, la nuit, le rocher de Québec qui oppose aux tentatives ennemies sa masse abrupte et lourde. Un chemin creux formé par une cassure du roc conduit du fleuve jusqu'au plateau. Wolfe s'y engage, suivi bientôt de ses troupes et, le 13 septembre, l'armée anglaise est dans la plaine, aux portes de Québec.

Montcalm avait l'habitude de la victoire. Il accepta une lutte inégale. Il fut vaincu. Les deux généraux rencontrèrent la mort dans ce combat. Wolfe connut son triomphe avant d'expirer; Montcalm blessé fut témoin de sa défaite. La postérité vénère également ces héros. Par un revirement heureux leur courageuse rivalité s'est apaisée dans la mort; seul

sub siste aujour d'hui le souvenir de leurs vertus, rapprochant dans une admiration commune deux races longtemps ennemies.

Le 18 septembre, Québec tombait aux mains des vainqueurs. Le chevalier de Lévis vint prendre le commandement des forces françaises; mais il fallut suspendre pour un temps les hostilités. L'hiver fut employé à réparer les pertes que l'on avait subies. La désolation régnait partout. Les moissons étaient pauvres, car la population entière avait été appelée sous les armes. Les vivres et les munitions manquaient. Cependant, un mot de Lévis suffisait à maintenir les énergies. Les noms des batailles gagnées devenaient autant de mots d'ordre qui réveillaient chez ces hommes, exténués de fatigues et de privations, l'espoir d'une revanche prochaine.

Au printemps, Lévis se mit en marche. Le 26 avril il est devant Québec : il a choisi pour champ de bataille la plaine où Montcalm est tombé. Le choc fut violent et bref. Les nôtres avaient juré de vaincre; et ce fut une

victoire française, la dernière. Le lendemain commençait le siège de la ville; mais les Français n'avaient plus d'espérance que dans les secours qui leur viendraient de France. Eux qui luttaient depuis si longtemps pour leur pays, pouvaient-ils croire que la France les eût oubliés? Ils attendirent vainement. Le premier navire qui parut dans le port de Québec arborait les couleurs anglaises : l'ennemi triomphait. Le vainqueur dut quitter la place. Lévis dispersa une partie de ses troupes et les replia sur Montréal où il réunit un peu plus de 3 000 hommes. La ville était sans ressources et à peine fortifiée. Trois armées anglaises refermaient sur elle leur cercle de fer : elles étaient fortes de 17 000 hommes. Toute résistance devenait impossible et folle. « Si j'avais plus de poudre, disait M. de Vauquelin blessé à un officier anglais, je causerais encore avec vous. » Voilà pourquoi il fallut cesser de se battre : il n'y avait plus de poudre. Le 8 septembre 1760 Montréal capitulait; et la France eût perdu le Canada sans retour si elle n'eût

laissé là-bas quelques milliers d'hommes qui ont mis toute leur orgueilleuse énergie à lui rester fidèles (1).

Apprenant que l'on refusait les honneurs de la guerre aux armes françaises, Lévis se réfugia sur l'île Sainte-Hélène avec 2 000 soldats. Intrépide, il était résolu à mourir l'épée au poing puisqu'il ne pouvait plus faire mieux pour son pays. Il n'abandonna son dessein que sur les instances du marquis de Vaudreuil, mais non sans avoir par un dernier geste satisfait à son irréductible fierté.

« La reddition des armes devait s'opérer le lendemain, écrit M. Achintre; le chevalier convoqua ses troupes pour une heure assez avancée de la soirée... Au mouvement décrit par l'épée du commandant en chef, les tambours de toutes les compagnies éclatent à la fois, comme un coup de tonnerre.

« A ce moment, trois hommes sortent de la profondeur des rangs et se dirigent vers le bra-

(1) Cf. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada*, tome II.

sier; ce sont les porte-étendards de chacun des régiments, tous trois tenant d'une main ferme mais le front incliné, la hampe du drapeau dont les plis déchiquetés par la mitraille retombent en lambeaux.

« Au second signal de l'épée du chevalier de Lévis, les officiers abaissent vers le feu, qui fait son œuvre, l'image de la France militaire.

« Pendant que s'accomplit cet holocauste de l'honneur, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, les officiers saluent de l'épée; on dirait l'éclat d'une parade à Saint-Germain, sous les regards du roi. Puis, lorsque la dernière fleur de lis eut crépité... un cri, un seul, formidable rumeur, jaillit à la fois de toutes les poitrines : Vive la France! et les échos du rivage voisin répétèrent : Vive la France!

« Le chevalier de Lévis venait de brûler ses drapeaux plutôt que de les rendre à l'ennemi. Tout était perdu pour la France au Canada, tout, fors l'honneur, comme l'avait écrit jadis

de Pavie le plus chevaleresque des Valois (1). »

Voilà, mesdames et messieurs, un des traits de notre histoire que nous aimons rappeler. Nous relisons ces pages avec une émotion recueillie. Vous les avez écrites, dois-je vraiment vous les vanter? Mais vous sentez palpiter en elles la vie qui nous anime; elles vous livrent le secret de notre survivance. Nous y trouvons la pleine satisfaction du sentiment d'honneur que vous nous avez légué. Elles nous consolent et nous gardent : ce sont de vraies pages françaises.



L'œuvre accomplie par la France en Amérique avait-elle été sans résultats? Ces longues années d'une lutte acharnée avaient plongé le peuple dans la misère et le deuil. Et pourtant, malgré la guerre iroquoise qui fut particulièrement funeste aux colons de Montréal et les

(1) Cf. LEBLOND DE BRUMATH, *Histoire de Montréal*.

éloigna pendant dix années du domaine seigneurial; malgré la lutte contre l'Anglais qui nécessite, avec l'appel aux armes, l'envoi sur le champ de bataille des hommes les plus aptes à la culture; malgré la traite qui prend aussi sa part des plus vigoureux et les entraîne au fond des bois à la rencontre des indigènes; malgré l'émigration des Français vers le sud, vers la Louisiane; malgré les famines et les épidémies qui sévissent par intervalles; malgré la pauvreté, le manque de numéraire et de moyens de communication; malgré la rareté de la main-d'œuvre et le faible mouvement d'immigration, que corrige heureusement une étonnante vitalité; malgré l'extrême difficulté d'exploitation, difficulté sur laquelle on n'a pas insisté suffisamment et que Charlevoix caractérise d'un mot quand il écrit: « Les hommes sont ici les chevaux et les bœufs »; malgré l'Europe qui retient toutes les forces françaises et le peu d'intérêt que provoque cette terre lointaine; malgré ce formidable ensemble d'obstacles, le succès de la colonie était assuré

lorsque le sort des armes la sépara de la Mère Patrie (1).

La France avait institué au Canada le régime féodal qui constitua longtemps un des principaux moyens de colonisation. Successivement le fief est devenu paroisse, bourg, village, ville; et c'est là, comme dans autant de retranchements, que va s'organiser silencieusement la longue et victorieuse résistance des Canadiens. Si l'on jette aujourd'hui un regard sur la carte, le Saint-Laurent apparaît enguirlandé de noms français. De ces noms, les uns sont d'hier seulement mais beaucoup sont d'autrefois et c'est grâce à l'humble manoir ancien que la France a pu tout autour du grand fleuve laisser, comme en relief sur le sol, son empreinte ineffaçable.

Après la conquête, la noblesse, l'armée, les notables, les négociants et les fonctionnaires abandonnèrent le Canada. Les paysans se retirèrent sur leurs terres et se groupèrent autour

(1) Cf. Émile SALONE, *la Colonisation de la Nouvelle-France*.

du clocher. Ils ignoraient le sort que leur ferait le vainqueur. Le Canada fut la proie de quelques aventuriers ambitieux qui se crurent les maîtres. C'est une histoire assez commune : tous les lendemains de défaite se ressemblent. Les haines sont longues à s'épuiser. Ces quelques Anglais, marchands et fonctionnaires, voulurent prolonger la conquête jusque dans ses conséquences extrêmes et anéantir ce peuple qu'ils avaient si difficilement vaincu.

Les Canadiens furent éloignés des emplois et soumis à l'arbitraire des fonctionnaires et des juges. Le régime militaire fut institué par tout le pays et les autorités prirent trop volontiers conseil d'un groupe intéressé. La lutte commença. Les Canadiens subirent toutes les tyrannies faciles et brutales que la victoire, si souvent mauvaise conseillère, entraîne après elle. On leur imposa le serment du *test* qui comportait l'abjuration de la foi catholique et on voulut toucher à leurs lois. En 1764, au lendemain du traité de Paris, une ordonnance substitua la législation anglaise aux anciennes

coutumes de France. Ce fut le désarroi. Conseillés et protégés par leur clergé, dont le dévouement fut admirable et la sagesse éclairée, les Canadiens s'étaient d'instinct rapprochés du sol; ils s'y étaient piétés dans une attitude inébranlable. Ils y avaient pris leur point de contact. Race de paysans têtus et tenaces, la terre leur offrit un moyen de résistance passive et sûre. La propriété séculaire triompha de ces attaques d'un jour. Elle concrétisait en quelque sorte l'ensemble des vieilles lois civiles françaises; elle en gardait les racines profondes. Les Canadiens refusèrent nettement le nouvel ordre de choses. Ils rejetèrent les tribunaux qu'on leur imposait et soumirent leurs litiges aux plus sages d'entre eux. En vain les juges anglais tentèrent d'appliquer les lois étrangères à des institutions françaises. La situation déjà compliquée se fit intolérable. La justice devenait une sorte de sacrilège.

Cependant, les colonies américaines entraient en révolution et la France apportait aux armées de Washington l'appui de ses armes et de sa

sympathie. L'Angleterre dut se rendre devant le danger qui menaçait sa domination. Les idées de liberté qui naissaient près du Canada profitèrent aux Canadiens français; et la pensée française, qui avait contribué à donner aux Américains la notion des libertés nécessaires, servit, pour la première fois, les intérêts des Français du Canada. Pour lutter contre la diffusion de ces idées, l'Angleterre leur emprunta quelque chose. La loi organique de 1774, — dite Acte de Québec, — d'accord avec la lettre des traités et les principes du Droit des gens, reconnut les droits des catholiques et restaura les lois civiles françaises. C'était une première victoire.

Mais la Révolution américaine eut, pour nous, une autre conséquence, assez inattendue.

Dès le début des hostilités, le Congrès de Philadelphie avait envoyé plusieurs messages aux Canadiens français, leur demandant de se joindre au mouvement d'émancipation. Ils avaient résisté à ces appels, satisfaits des concessions qui venaient de leur être faites. En

même temps les armées révolutionnaires franchissaient la frontière et pénétraient jusqu'à Québec où elles furent repoussées avec le concours des Canadiens. Cependant l'autorité redoutait l'influence des émissaires américains. Elle redoubla de sévérité, voulant retenir par la crainte ces Français qui donnaient chaque fois des preuves de leur attachement aux institutions britanniques. Plusieurs Canadiens furent emprisonnés sur un simple soupçon et sans procès. La population fut condamnée aux pires corvées. Ce nouveau régime de terreur et de despotisme dura jusqu'à la fin de la guerre anglo-américaine, mais il contribua à réveiller chez le peuple le sentiment de sa puissance et à faire naître en lui un nouveau besoin de liberté.

La conduite des affaires avait été confiée, par l'Acte de Québec, à un Conseil composé de vingt-trois membres, dont huit étaient des Canadiens français. Nommés par la Couronne britannique, les conseillers étaient choisis parmi les partisans éprouvés. Le Conseil exerçait tous les pouvoirs. Il était à la fois exécutif,

législatif et judiciaire. C'était un gouvernement absolu et de bon plaisir, d'où le peuple était banni. Les hauts fonctionnaires constituaient une classe privilégiée, indépendante, volontiers autoritaire et dominatrice. Ils n'avaient guère d'autre souci que d'assurer leur prédominance et de conserver pleinement la jouissance d'abondants privilèges. Les marchands anglais, de leur côté, eussent voulu conquérir le pouvoir. Hostiles à toute influence française, ennemis irréductibles des vaincus, qu'ils traitaient avec superbe « de race inférieure », ils réclamaient une constitution pour eux-mêmes, comptant bien que l'Angleterre ne confierait jamais à des Canadiens français catholiques la moindre parcelle du pouvoir politique. La majorité française hésitait. L'Acte de Québec lui avait apporté un certain repos. Le peuple, habitué de souffrir et d'être gouverné, acceptait la volonté du roi. Il avait d'ailleurs vécu sous un régime d'absolutisme intransigeant. La domination française avait été, de ce chef, particulièrement rigoureuse. La France coloniale participait de

la France monarchique. Le roi régnait et gouvernait partout. « Il est bon, avait écrit naguère Colbert à un gouverneur du Canada, que chacun parle pour soi et que personne ne parle pour tous. » Le peuple avait accoutumé de s'en rapporter en tout aux décisions royales. Cela explique pourquoi les Canadiens voyaient d'un mauvais œil les projets de constitution. Ils ne savaient pas encore l'usage qu'ils pourraient faire de cette arme nouvelle et inconnue, qui eût été dirigée contre eux si le maniement en avait été confié aux Anglais seuls. Cependant les abus se multipliaient. Les lois françaises garanties par l'Acte de Québec n'étaient pas appliquées. Les juges prenaient attitude sur leur fantaisie. Le Conseil était partagé entre deux factions; les arrêts étaient mal vus. L'opinion s'agitait. L'Angleterre se décida d'agir. En 1791, le Canada fut divisé en deux provinces, ayant chacune leur gouvernement propre : le Haut et le Bas-Canada. L'Angleterre voulait ainsi respecter les institutions des deux races. « Cette division, disait M. Pitt à la Chambre

des communes, mettra fin à la rivalité qui existe entre les anciens habitants français et les émigrants,... rivalité qui occasionne des dissensions, de l'incertitude dans les lois, et d'autres difficultés d'une moindre importance qui troublent depuis si longtemps cette contrée (1). »

Lors de la capitulation de Montréal, Vaudreuil ayant demandé au nom des Canadiens le respect des lois françaises et le maintien des impôts, le général Amherst avait répondu par ces simples mots : « Ils deviennent sujets du Roy. » La nouvelle constitution confirmait ces paroles. Les Canadiens obtenaient le droit de se gouverner eux-mêmes, de participer au pouvoir et de légiférer. Le peuple était enfin en possession d'un puissant instrument de conquête. Ce fut la seconde victoire.

Les Canadiens français surent gré à l'Angleterre de sa libéralité. Si la nouvelle constitution

(1) Cf. GARNEAU, *loc. cit.*; — A.-D. DECELLES, diverses études sur l'origine des libertés constitutionnelles au Canada et ses ouvrages : *Papineau, La Fontaine et son temps, Cartier et son temps*; — P.-B. MIGNEAULT, *Droit parlementaire, Introduction*; — Paul-Émile LAMARCHE, *le Droit civil français sous la domination anglaise*.

n'était pas en réalité aussi large qu'elle le pouvait paraître, elle reconnaissait du moins un principe qui devait être pour eux singulièrement fécond. Elle apportait un premier germe de liberté : le droit de cité. Les Canadiens n'étaient plus des soumis, des vaincus; on les consultait. Ils pouvaient parler haut et ferme, défendre leurs intérêts, exprimer leur pensée.

Et puis la constitution apportait, incorporé à sa lettre même, son esprit, l'esprit politique anglais. Avec une vive clairvoyance et une compréhension très nette du parti qu'ils en pouvaient tirer, les députés canadiens étudièrent l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre pour y puiser des idées nouvelles et se les assimiler. Ils se préparaient ainsi au combat, ne laissant rien perdre des moyens d'action dont ils disposaient. Petit à petit ils élaborèrent une doctrine précise, d'autant plus forte qu'elle restait dans la logique rigoureuse des institutions auxquelles nous devons [notre existence politique. Quelle n'était pas la puissance de ces hommes qui réclamaient de l'Angleterre le res-

pect de ses propres principes constitutionnels et qui opposaient à ses refus les arguments mêmes dont elle s'était servie pour conquérir jadis ses droits les plus précieux. Ainsi la Chambre du Bas-Canada devint le centre des résistances canadiennes. C'est là que l'éloquence française, un instant endormie chez ce peuple de soldats et de paysans, se réveillera soudain et, fidèle à ses qualités de race, continuera de défendre les idées de justice, de tolérance et de liberté.

L'ennemi n'avait pas désarmé. A son tour il subissait une défaite que ses pareils lui infligeaient. L'Angleterre n'avait pas voulu favoriser ses desseins ambitieux. Il en avait naturellement conçu de l'humeur sans rien abandonner de ses projets de domination. Il essayera de tirer un avantage immédiat de la situation et de détourner à son profit le sens de la nouvelle loi organique. A côté de la Chambre des députés, dont la majorité était française, l'Angleterre avait constitué un Conseil législatif indépendant dont les membres étaient nommés par le

gouverneur. C'était une porte ouverte sur l'arbitraire et le favoritisme. Les hauts fonctionnaires et quelques Anglais enrichis trouvèrent un refuge dans ce château fort. Ils y abritèrent leurs privilèges. De là ils pouvaient défier l'opinion et faire échec aux Canadiens français en s'opposant, pour un prétexte quelconque, à leurs initiatives. Voilà donc les deux adversaires en présence, chacun dans son retranchement.

Cette fois, c'était la lutte politique.

Elle fut menée avec fougue par les orateurs canadiens. Au nom de leurs compatriotes, ils ne laissèrent pas de réclamer le maintien de la langue, la liberté de la presse, la séparation des pouvoirs, le droit d'imposer le peuple et de disposer des deniers publics. Le Conseil législatif se réfugiait dans la constitution et, fort de l'autorité de la loi, rejetait les revendications populaires qui lui déplaisaient. La difficulté était sans issue. Plusieurs fois la Chambre refusa les crédits : l'autorité passa outre. Les Canadiens portèrent leurs doléances en Angle-

terre : ils ne furent pas écoutés. Les représentants de la métropole redoutaient toujours la pénétration américaine et le réveil des sympathies françaises. L'attitude des Canadiens était suspecte : on les traitait volontiers d'insoumis, de rebelles, et la légende accréditait ces bruits. Leur patience finit par s'épuiser. Les esprits s'échauffaient. Les politiques canadiens, hostiles à tout compromis, dirigeaient leurs attaques contre l'exécutif, instrument aveugle des volontés du Conseil, et contre le gouverneur, qui fut pris à parti avec violence. La lutte descendit dans la rue. Les idées révolutionnaires germaient de tous côtés et trouvaient leur expression dans le vocabulaire enflammé du romantisme naissant. On apprit un jour que les chefs canadiens étaient menacés. Le peuple se crut provoqué. La révolte éclata.

Il n'est pas facile de porter un jugement sur cette période troublée. Faut-il louer, faut-il blâmer ce mouvement qui, sous sa forme extrême, ne fut pas prémédité? N'est-il pas un peu vain de se le demander, aujourd'hui que tout est

apaisé? Il reste que ces hommes ont grandi notre histoire française non seulement par leur courageuse énergie, mais aussi par leur confiance, par la beauté de leur sacrifice si généreusement consenti, par leur mépris de la mort. La veille de son exécution, l'un d'eux, le chevalier De Lorimier, écrivait : « Mon cœur entretient encore du courage et des espérances pour l'avenir; mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours; ils seront libres, un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie quand tout est désolation et douleur autour de moi (1). » Beaucoup d'entre eux ont payé de leur vie leur rêve de liberté; d'autres ont subi l'exil. La piété populaire entoure leur mémoire. Le peuple ne discute pas leur patriotisme : il leur fait place dans ses traditions les plus glorieuses et leur garde une douce reconnaissance.

Le lendemain de cette insurrection, aussitôt réprimée par les troupes anglaises, le gouver-

(1) Cf. L.-O. DAVID, *les Patriotes de 1837-38*.

nement britannique donna plein pouvoir à un haut commissaire, lord Durham, et lui confia de faire enquête sur la situation de la colonie. Celui-ci laissa percer quelque sévérité à l'égard des autorités anglaises et reconnut le bien-fondé des revendications de la Chambre des députés. Mais la race française ne lui inspirait guère de sympathie et il s'en exprime durement : « On ne peut guère concevoir, écrivait-il, de nationalité plus dénuée de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple, que celle que représentent les descendants des Français dans le Bas-Canada, par de suite de ce qu'ils ont retenu leur langue et leurs usages particuliers. Ils sont un peuple sans histoire ni littérature (1). » Ces paroles expliquent les conclusions du lord anglais. Si les Canadiens français tirent leur infériorité notoire du fait qu'ils ont conservé leurs coutumes et leur langue, ne vaut-il pas mieux les supprimer et les fondre de vive force dans l'élément anglais ? C'est ce

(1) Cf. Camille Roy, *Nos Origines littéraires*.

que l'on tenta de réaliser par une loi impériale de 1840.

La division des provinces, créée par la Constitution de 1791, disparaissait. Le Canada central retrouvait son ancienne unité. La population en majorité anglaise du Haut-Canada était de beaucoup moins nombreuse que celle du Bas-Canada; cependant on accorda à chacune égalité de représentation. On espérait ainsi remettre la toute-puissance entre les mains des Anglais qui, maîtres chez eux, trouveraient des partisans dans les circonscriptions anglaises du Bas-Canada. De plus, le Haut-Canada était endetté et condamné à une faillite prochaine; le Bas-Canada au contraire était franc de dette : on fit reposer le fardeau financier sur les deux anciens États et l'on puisa dans le même trésor public de quoi payer les travaux qui avaient été exécutés pour le compte d'une seule province. Cette combinaison financière, très avantageuse, déterminâ le Haut-Canada à accepter l'union et eut raison de ses dernières répugnances. Enfin, la langue française n'était plus reconnue.

Ce plan, si admirablement, si hermétiquement conçu, échoua complètement.

La Constitution de 1840 poussait plus loin encore l'application des principes constitutionnels anglais en introduisant chez nous la responsabilité ministérielle. C'était nous accorder la plénitude des libertés politiques. Les ministres répondaient au peuple de leur conduite et de leurs actes; et le gouverneur représentant l'autorité impériale devait consulter ces délégués de l'Assemblée populaire. Certes, la chose n'alla pas d'elle-même. Les premiers gouverneurs, peu rompus à cette nouvelle politique, concevaient difficilement qu'on pût être à ce point tolérant et traiter aussi largement les colonies. Ils durent pourtant se rendre. Un de nos plus grands hommes politiques, et qui porte un nom bien français, Lafontaine, exigea la reconnaissance et la mise en œuvre de ce principe essentiel. Il triompha, grâce à l'appui unanime qu'il sut trouver chez ses compatriotes et chez les libéraux anglais. Car la population anglaise sur laquelle on avait compté tout

d'abord s'était scindée en deux groupements opposés. Ayant souffert, dans l'ancienne province du Haut-Canada, d'un régime assez analogue au nôtre et d'un gouvernement de caste, les libéraux anglais réclamaient les mêmes droits que les Canadiens français et faisaient cause commune avec eux. Sous le ministère Lafontaine-Baldwin, le triomphe fut donc définitif. La Constitution anglaise fut appliquée dans toute son ampleur. Les Canadiens obtinrent le rétablissement de la langue française, une amnistie complète en faveur des condamnés politiques et le vote de certaines indemnités qui furent versées aux victimes de la révolte de 1837 (1).

Cette œuvre de réparation ne s'accomplissait pas sans provoquer, de la part d'une partie de la population, des réprobations et des blâmes. Le cri de race n'était pas encore étouffé. De plus, la population anglaise avait grandi en nombre; elle dépassait maintenant la popula-

(1) Cf. L.-O. DAVID, *l'Union des deux Canadas*; — *Histoire du Canada depuis la Confédération*.

tion française et réclamait plus de représentants. Pour mettre fin à tous ces dissentiments, les hommes politiques des différentes provinces arrêterent les grandes lignes de la Constitution actuelle, qui remonte à 1867. L'unité politique était de nouveau rompue. Le Canada adoptait le régime fédéral. Les provinces ne sont pas fusionnées; elles subsistent l'une à côté de l'autre, parfaitement indépendantes, détachées, autonomes. Elles abandonnent seulement une partie de leurs pouvoirs au gouvernement fédéral. Ainsi de la France, si les anciennes provinces avaient chacune acquis le droit de se gouverner en cédant au pouvoir central, en compensation, un certain nombre de leurs prérogatives. Les Canadiens français, au moins dans la province de Québec, que dirige avec tant d'autorité sir Lomer Gouin, sont donc les maîtres de leurs destinées. Ils sont chez eux, ils parlent librement leur langue; ils ont leurs lois qui sont françaises. Au Parlement fédéral ils exercent leur influence. De 1896 à 1911, la gouverne des affaires publiques fut confiée à un des leurs,

Français de race et de cœur, sir Wilfrid Laurier. Tous ces noms que je vous ai cités, et d'autres encore, Pierre Bédard, Joseph et Louis Papineau, Morin, sir Georges-Étienne Cartier, à qui nous devons la Confédération, vous disent le rôle que les Canadiens français ont joué dans la politique canadienne et quelle part ils ont prise à l'élaboration de cette admirable politique coloniale anglaise que la métropole appliquait hier encore dans ses possessions sud-africaines.

Cette histoire, mesdames et messieurs, est droite « comme une belle route de France ». Elle est loyale. En 1775 et en 1812, les Canadiens français ont combattu pour l'Angleterre; ils acceptent aujourd'hui pleinement la domination anglaise. Qui donc le leur reprocherait, si la loyauté est un des plus beaux caractères de l'esprit français? Là même où quelques-uns pourraient croire qu'ils oublient, ils servent encore la France, en gardant la foi des traités.

Certes, ils n'ont pas su conserver toutes vos qualités et l'on pourrait retracer dans vos aimables défauts un dernier trait de parenté

qui les rapproche encore de vous. Ils eussent désiré, eux aussi, cueillir et respirer des fleurs ; ils ont dû traverser des forêts et abattre les arbres, pour passer. Ils ont subi la loi de la nécessité. Ils ont dû cultiver leurs champs et se résoudre à savoir moins pour pouvoir vivre. Ceux-là sont à plaindre bien plutôt qu'à blâmer qui, aimant la France par-dessus tout, n'ont pas pu pénétrer la beauté de sa culture et ont dû, pour mieux mériter d'une patrie absente, consentir à ignorer sa pensée.

La persistance du sentiment français se retrouve surtout chez le paysan. Éloigné des luttes politiques, il a grandi près du sol. Il est resté vieux Canada. Gai, gaillard, un peu routinier, âpre au gain, mais hospitalier et très ouvert, il travaille dès l'aube : c'est un robuste. Très attaché à sa foi, à ses institutions et à ses lois, il est obstiné à sa tâche de vie. Dans les villes, au sein des ambitions qui se croisent, la situation est plus difficile, plus compliquée. Les querelles anciennes ont disparu, mais il faut lutter encore contre l'absorption qui est une

disparition lente et contre les envahissements de cet américanisme débordant qui conquiert le globe et pénètre jusqu'au Paris cosmopolite.

Ce sentiment français, je pourrais vous le montrer dans mille traits de mœurs. Il s'avive surtout chez la foule. Au lendemain du Congrès eucharistique de Montréal, Mgr Bruchési disait à l'évêque d'Orléans, en suprême adieu : « Souvenez-vous, Monseigneur, qu'au pied du mont Royal dix mille poitrines ont crié : « Vive la France ! » Ceux qui ont apporté aux États-Unis le buste de la France et qui ont visité le Canada, non sans y laisser un impérissable souvenir, ont éveillé les mêmes sympathies spontanées, sincères, vibrantes. Nous pourrions encore, à la suite d'un de vos meilleurs critiques, M. Gaston Deschamps, rechercher une expression délicieuse et poétique des survivances françaises dans ces chansons de France qui ont si souvent endormi nos craintes et bercé nos espérances, si notre littérature entière ne nous offrait ses pages françaises où puiser longuement.

Trop souvent nos auteurs hésitent et tâtonnent. Ils cheminent sans appui, sans conseils et sans guère d'espoir sur une route étroite qui n'a de charme que sa solitude. Rien qui les aiguillonne, si ce n'est parfois le blâme irritant et stérile. Ils ignorent la valeur et la portée de leurs ouvrages. Ils finissent par douter cruellement de leurs propres forces. Ils sont condamnés à ne jamais savoir la limite exacte où leur effort triomphe. Un peu plus de sympathie pourrait les aider, les encourager, les guider; leur indiquer les écueils; leur ouvrir des voies inconnues où s'avancer d'un pas plus assuré; leur déceler les richesses nombreuses, les puissances ignorées que renferment notre passé valeureux et les fières leçons de notre histoire française; leur révéler la gravité large et seraine de nos paysages, l'orgueilleuse sauvagerie de nos forêts, la tranquille et chaude mélancolie de nos montagnes; — tout ce monde nouveau dont le caractère sobre et dur exprime l'infatigable énergie de notre race à le conquérir. Ainsi notre littérature deviendrait vrai-

ment nationale; car on peut demander à nos écrivains d'observer de préférence les choses qui les touchent, dont ils subissent l'influence et qu'ils exprimeront d'autant mieux qu'ils les auront davantage aimées, comprises et méditées; de peindre le détail de nos mœurs; de pénétrer jusqu'au silence de l'âme canadienne, pour en manifester les sensibilités profondes et atteindre les sources de notre vie. Nous sommes une province de France, la plus éloignée, la moins connue, la plus oubliée, mais une province de France quand même. Cette pensée nous devrait inspirer et fournir à la parcelle d'esprit français qui nous est restée un aliment nouveau, une occasion de plus de se révéler créatrice. Notre histoire est éloquente, notre terre lourde de souvenirs autant que de moissons, et notre passé sans laideur, « sans recul » Il faut que de cela germe un jour, sous le souffle vivifiant d'un auteur impatientement attendu, une expression renouvelée de beauté française. Nous possédons un trésor et nous ne savons encore que l'admirer. Il hante l'imagination des

voyageurs étrangers qui s'arrêtent parmi nous. Tous nos efforts devraient se porter vers lui. Et nous servirions la France en illustrant cette province qu'elle n'a pas perdue, par une renaissance inespérée, mais toujours possible, de son impérissable génie. Nous la servirions en chantant les clochers de chez nous, les paysages qui en sont les décors harmonieux, les humbles pleins de mérite, la légende même étrangement féconde, tout ce qui, n'étant qu'un coin de France, la contient pourtant tout entière, à la fois héroïque, tenace, vaillante et généreuse.

Dans le passé, le sentiment français a toujours inspiré notre littérature. Crémazie, celui de nos poètes que vous possédez, qui dort dans la terre de France, saluait, en 1852, le retour si longtemps espéré du drapeau français :

Te verrons-nous encore

Déployant au soleil ta splendeur tricolore ?

Emportant avec toi nos vœux et notre amour,

Tu vas sous d'autres cieux promener ta puissance.

Ah ! du moins, en partant, laissez-nous l'espérance

De pouvoir, ô Français, chanter votre retour !

Ces naïfs paysans de nos jeunes campagnes,

Où vous avez revu vos antiques Breagnes,

Au village de vous parleront bien longtemps.
 Et, quand viendra l'hiver et ses longues soirées,
 Des souvenirs français ces âmes altérées
 Bien souvent rediront le retour de nos gens.

Comme ce vieux soldat qui chantait votre gloire
 Et dont, barde inconnu, j'ai raconté l'histoire,
 Sur ces mêmes remparts nous porterons nos pas ;
 Là, jetant nos regards sur le fleuve sonore,
 Vous attendant toujours, nous redirons encore :
 Ne paraissent-ils pas ?

Plus tard, Fréchette, l'auteur de la *Légende d'un peuple*, reprendra ce thème. Déjà sa manière est plus sûre, son vers plus riche, sa pensée plus abondante : on sent qu'il s'est prêté aux influences françaises et qu'il a pratiqué le romantisme.

Regarde, mon enfant, ce chiffon souverain
 Qui mêle, avec l'azur du firmament serein,
 Dans l'éclat radieux de son pli tricolore
 Aux rougeurs du couchant les blancheurs de l'aurore !
 Ces trois couleurs, drapant de leurs pures clartés
 Trois principes féconds dans un seul reflétés,
 C'est — insigne éternel de toute indépendance, —
 Chapeau bas, mon enfant, — le drapeau de la France !

Aujourd'hui, la littérature canadienne s'élargit; elle devient plus humaine, elle se rapproche encore de la pensée française dont elle se pé-
 nètre. Voici quelques vers détachés d'un poème

inédit de M. Jean Charbonneau, qui sera lu lors de l'inauguration à Montréal, le 14 juillet prochain, d'une statue érigée à la gloire de la France :

S'il est vrai qu'en ces temps de vague inquiétude
Les regards étonnés guettent ton attitude ;
 Si d'un seul coup tu mets un frein
Au geste inquiétant de l'Europe aguerrie,
En exaltant l'amour sacré de la patrie
 Et les gloires du lendemain.

S'il est vrai que ton cœur à cette heure s'afflige,
Devant l'humanité tu gardes ton prestige.
 Tu traces tout droit ton sentier
Et nul n'entravera ta route coutumière,
Car tu t'en vas, le front levé vers la lumière.
 Ton arène est le monde entier.

C'est pourquoi nous l'aimons, la France des pensées,
Immuablement grande aux heures angoissées,
 Aux jours de silence ou de bruit,
Et parce qu'elle reste humaine et maternelle,
L'entière humanité tournant les yeux vers elle,
 Aime la France d'aujourd'hui.

Ainsi donc nos vieux poètes ont aimé, chanté,
acclamé le drapeau de France. Ils y ont reconnu
le symbole de notre survivance. Il y a quelques
années, dans cette même chaire, mon vénéré
maître Anatole Leroy-Beaulieu, terminant sa
leçon sur le Canada français contemporain,

regrettait « que ses compatriotes d'outre-mer aient un instant voulu abandonner les couleurs françaises ». Écoutez encore un de nos poètes, Albert Lozeau :

« Je sais un drapeau français qui s'est bien conduit.

« Je le porte à l'ordre du jour.

« Hissé depuis la Saint-Jean-Baptiste sur le fronton de mon église paroissiale, il a bravé sans brûlure les flammes d'un monstrueux incendie...

« La foudre a fait cela. Un éclair rapide avait touché le toit et l'église s'anéantissait. Entre deux clochetons latéraux, frôlé par la poussière ardente, au-dessus de la fournaise dont la chaleur empourprait au loin les visages, le drapeau français battait au vent.

« De l'énorme cuve en ébullition montaient des vagues écarlates et jaunes, et des lances de flammes aiguës. Le drapeau français battait au vent.

« Sur la frénésie du feu, sur le sinistre incendie que rien n'apaisait, sur la rage de l'élé-

ment féroce, le drapeau français battait au vent.

« Dans le firmament ébloui, où fuyaient des petites étoiles, dans les cris d'angoisse et les appels rauques, en pleine catastrophe, seul dans le danger, chiffon tricolore intrépide, le drapeau français battait au vent.

« Aujourd'hui, il n'y a plus que des ruines où se posent les oiseaux. Dans les clochetons, les cloches sont mortes. Des fragments de structure déformée dessinent leurs silhouettes désolantes. Un pilier solitaire se dresse, intact, au milieu de l'enceinte. Où était le dôme s'arrondit la coupole des cieux. Le silence habite le temple où les orgues nouvelles avaient hier chanté...

« Mais, comme une espérance dominant la tristesse, seul entre les clochetons latéraux, joyeux dans la brise qui le rend sonore, sans une brûlure à ses plis triomphants, le drapeau français flotte encore. »

MESDAMES, MESSIEURS,

Je vous ai raconté l'histoire de mon pays et vous avez vu tout de suite que j'en suis fier.

Vous me pardonnerez : c'est tout ce qui nous reste de vous. Laissez-nous croire que nous avons continué l'œuvre française en Amérique. D'ailleurs, je vous ai apporté le récit d'une victoire et ce n'est pas vous qui me reprocherez d'en tirer quelque orgueil. Il y a, sur le socle du monument de Maisonneuve, cette phrase qui fut notre mot d'ordre : « Il est de mon honneur d'accomplir ma mission. » Cette mission n'est pas achevée : elle se poursuit et il suffit pour l'instant qu'elle soit possible.

Ceux qui sont venus autrefois; ceux qui accompagnaient Champlain, Maisonneuve, Talon; ceux qui vous appartiennent, dont nous descendons et qui nous lient; tous ceux-là ont accompli en Amérique un geste français comparable à celui qu'accomplissent aujourd'hui sur la terre d'Afrique vos valeureux soldats. Ceux qui sont restés, qui n'ont pas pu revenir dans leur patrie et qui ont dû vivre éloignés d'elle parce qu'entre la France et eux il y avait l'immensité, tous ceux-là ont accepté leur sort; ils ont accepté de fonder sur des ruines une

nation, et qui fût française; ils sont restés fidèles à leur pensée et fidèles à la parole donnée. Dans un article, très ému et très vivant, qu'il a consacré au président actuel de la République française, M. Louis Madelin cite cette parole de M. Raymond Poincaré : « La grandeur des nations se mesure à la résistance de leurs souvenirs. » Quelle doit être la grandeur du Canada français!

A cause de cela, vous voudrez bien lui apporter l'appui de votre sympathie, si généreuse, si active. En retour, il vous donnera une raison de plus de croire en vous-mêmes, il ajoutera quelque chose à l'histoire de l'*énergie française*. Ne cherchez pas si notre attitude fut digne de vous en élégance et si nous avons su, à votre exemple, mettre suffisamment d'esprit à nous battre. Ne voyez que notre ténacité victorieuse : elle est le plus bel hommage que votre vaillance puisse se rendre à elle-même. Et si vous avez su montrer au monde étonné comment vous savez vaincre, souffrez qu'on apprenne par nous comment vous savez durer.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

ALLOCUTION

DE M. ÉTIENNE LAMY

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MESDAMES, MESSIEURS,

Présenter au public un orateur qui vient de pays lointains, n'est pas toujours une tâche commode. Il faut supposer familier aux auditeurs un homme dont, parfois, ils ne savent à peu près rien. Il faut les prémunir contre la surprise des dissidences que prépare entre lui et eux la diversité des origines et de l'éducation. Il faut le convaincre que, si le français est la plus inhospitalière des langues, les Français ont la plus hospitalière des intelligences et qu'il est presque superflu de parler très correctement à des gens qui

comprennent tout à demi-mot. Encore, malgré ces précautions, et la formule habituelle : « Vous serez ici comme chez vous », l'hôte si bien accueilli prouve souvent, par son embarras, combien il serait plus à son aise chez lui que chez nous.

Ces petites mésaventures ne sont pas à craindre ce soir. L'homme qui vient à nous aujourd'hui est un Canadien français et nul homme de cette race ne sera jamais pour nous un étranger.

De tous les Canadiens français je n'en sais pas de plus Français. S'il n'est pas né en France, il y a passé ces années de la jeunesse où se forme la pensée. Il a toutes nos habitudes d'esprit, il possède toutes les finesses de notre langue et si vous ne saviez pas son origine quand vous l'entendrez tout à l'heure, vous croiriez entendre l'un de vous, j'entends de ceux qui parmi vous parlent le mieux.

Ici même il est plus chez lui que nous. Cette salle lui rappelle des jours de travail et de victoire. A l'École des Sciences morales et politiques, il fut élève et lauréat. Il y connut, il y aima un maître admirable. Ana-

tole Leroy-Beaulieu avait parmi ses disciples des préférés, mais comme ses préférences allaient de droit à ceux qui joignaient à la vivacité de l'intelligence la droiture du caractère, ces prédilections mêmes étaient une forme de sa justice. M. Montpetit me saura gré, j'en suis sûr, de prononcer le nom d'Anatole Leroy-Beaulieu dans cette salle, de lui souhaiter la bienvenue en lui rappelant l'homme qui l'accueillait dans cette maison avec une particulière sympathie.

Pourquoi n'est-ce pas Leroy-Beaulieu qui dit ce soir à l'élève dont il était fier : « Vous avez la parole. » (*Applaudissements.*)

CONFÉRENCE

DE M. ÉDOUARD MONTPETIT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE DE MONT-
RÉAL.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS (1).

On raconte qu'au moyen âge l'Église avait confié à deux moines la mission de composer un office religieux. Ils travaillèrent tous deux pieusement. Le jour venu de soumettre leur œuvre à l'appréciation des juges, l'un d'eux commença à lire son poème mystique pendant que l'autre, se sentant vaincu, déchirait silencieusement sous sa bure son manuscrit. Vous qui avez lu les admirables articles que M. Étienne Lamy a consacrés au Canada et la préface du livre de M. Louis Arnould, vous

(1) Conférence sténographiée du 20 juin 1913.

comprendrez que cette anecdote très ancienne me soit venue spontanément à la mémoire et que j'aie songé un instant à me taire en écoutant parler le plus Canadien des Français.

Je lui exprime toute ma reconnaissance et je me mets sous la protection de sa bienveillante sympathie. (*Applaudissements.*)

Et puis, je me sens plutôt intimidé par une partie tout au moins du sujet que j'ai choisi. Il est grave, presque austère, et d'un abord difficile et froid. En 1884, M. Hector Fabre commençait ainsi une conférence sur le Canada, qu'il prononçait devant la Société de Géographie de Paris : « Si nous aimons la France, je le confesse, nous redoutons les Parisiens, et, je le dis plus bas, nous redoutons les Parisiennes. Vous avez trop d'esprit pour nous, qui n'en avons guère; cela nous fait peur. Nous nous sentons désarmés devant votre ironie, messieurs; nous tremblons de ne pas trouver grâce devant votre sourire, mesdames » (1). Voilà bien,

(1) *Paris-Canada*, 1884.

pour moi, une raison de craindre, mais ce n'est pas la seule. Ici même, il y a quelques années, un autre de mes vénérés maîtres, disparu aussi lui, malheureusement, M. de Foville, citait — pour en démontrer aussitôt toute la fausseté par l'élégance et le charme de sa parole — cette phrase que l'on attribue à M. Thiers : « L'économie politique est une sorte de littérature plus ennuyeuse que les autres. » Jugez de mon embarras si je dois, devant des Parisiens et, je le répète aussi tout bas, devant des Parisiennes, parler du Canada sans doute, mais aussi de ce que l'on a appelé irrévérencieusement « une science vieille fille », d'économie politique. Il le faut bien et je m'y résous.

Si le Canada a conquis, ces temps derniers, une certaine renommée au delà des mers qui l'entourent, il le doit à l'abondance de ses ressources naturelles, à la multiplicité de ses forces productrices. D'ailleurs, pour bien poser la question qui nous retient et pour définir le rôle que la France contemporaine peut et doit remplir au sein de nos populations, nous devons

tenir compte des circonstances précises, issues du développement économique, qui ont modifié les conditions d'existence des Canadiens français et leur ont imposé d'accomplir de nouvelles conquêtes.

Le Canada est aujourd'hui mieux connu. Si l'on rencontre encore des personnes qui nous demandent, avec un aimable sérieux, si nous logeons au sud ou au nord des États-Unis, si, pour venir chez nous, il faut prendre par l'isthme de Suez, ou encore si les douze mois de l'année canadienne se déroulent dans le même ordre et portent les mêmes noms que les douze mois de l'année européenne, du moins cette ignorance un peu désinvolte est-elle beaucoup moins fréquente. Notre pays a triomphé de bien des erreurs et peut-être de quelques préjugés. Le Canada ne tient plus dans un conte de Cooper ni dans un roman de Raoul de Navery. L'Amérique de René a repris sa place dans la légende. C'est beaucoup de poésie de moins, c'est heureusement beaucoup de réalité de plus. Le Peau-Rouge n'est plus un critérium

et le nombre est restreint de ceux qui s'accordent encore l'élégance de traiter systématiquement de barbare toute civilisation nouvelle.

Il est vrai que ces civilisations ne s'affirment pas toujours silencieusement. Elles sont jeunes et vivaces : elles font volontiers sonner leurs conquêtes. En Amérique, il est convenu que tout est grand. C'est une définition : acceptons-la, pour ne pas déroger. Aussi bien vous deviez vous y attendre et je ne vous étonnerai pas en vous confiant que le Canada est un pays riche, un pays d'une insolente richesse qui, comme tous les pays neufs, fait un certain étalage de sa force : il a la confiance des conquérants. Comment le lui reprocherait-on ? On lui a promis le siècle qui commence, il met tous ses efforts à le mériter ! C'est un cousin, sinon un oncle d'Amérique ; et qui est milliardaire, comme il sied. Il est vrai que cela n'a pas d'importance au point de vue de sa succession, car vous savez sa vigoureuse descendance, M. Paul Leroy-Beaulieu, dans les quatre volumes de son *Traité d'Économie politique*, ne mentionne

qu'une fois les Canadiens français, mais c'est précisément pour dire « leur pullulement ». Parlons donc, avec calme et sobriété, des millions du Canada.

Le pays est propice; la nature y est généreuse et ne compte pas ses dons. Déjà les fondateurs de la colonie en avaient été émerveillés. Champlain a célébré avec enthousiasme les promesses de cette terre abondante sur laquelle il rêvait de fonder un second royaume de France. Plus tard, Talon voudra que ces promesses se réalisent. Avec l'entrain qui le possède, il organise la conquête; il la commence, il montre qu'elle est possible : ceux qui viendront après lui n'auront qu'à reprendre ses projets. Certes l'œuvre de civilisation ne s'accomplira pas sans peine. La tâche est pleine de difficultés. Tout est à faire : il faut ouvrir un continent, le préparer, mettre à jour ses ressources et les multiplier. Travail de géant : c'est un long et continuel assaut. La lutte se poursuit, audacieuse, volontaire, sans un instant de répit, sans un recul; les succès

ne l'arrêtent pas, les échecs paraissent l'animer davantage; il n'y a pas d'obstacles pour elle et l'on sent qu'elle ne s'apaisera jamais.

« C'est au prix d'une guerre farouche que peut se maîtriser un continent et dompter l'âpre rudesse d'une nature sauvage », disait naguère le président Roosevelt (1). Cet effort nécessaire, que rien ne rebute, n'est pas sans beauté ni sans mérite et l'on en a souligné avec raison, dans des livres récents, toute la singulière énergie. M. Étienne Lamy, dans une page admirable de couleur et de vie, a mis en lumière et la richesse du Canada et l'ardeur de son peuple : « Le Canada, par l'étendue, égale l'Europe; il la surpasse, semble-t-il, par la variété des richesses minières qu'il cache dans les profondeurs de son sous-sol; il étale sous le ciel la fécondité d'une plaine sans fin et qui, depuis le commencement du monde, attend le semeur. Avant que le vingtième siècle s'achève la population du Canada, si l'effort actuel de

(1) Théodore ROOSEVELT, *le Citoyen d'une République*; conférence faite à la Sorbonne le 23 avril 1910.

peuplement se continue, dépassera 100 millions d'hommes, et sa terre, incomparable multiplicatrice de grains, produira assez de blé pour sauver des famines l'univers. Remplir d'hommes les solitudes d'un continent et abaisser, par un bienfait définitif, pour les pauvres de toutes races le prix du pain quotidien, voilà la destinée glorieuse, libératrice, que la nature offre aux Canadiens, le devoir qui emplît de clarté leur horizon et de constance leur courage. Tous apportent à la terre les uns leurs bras, les autres leurs capitaux, les autres leur science, les autres leur témérité; ceux-ci la défoncent pour des moissons immédiates, ceux-là tentent de discerner les places privilégiées, et achètent et vendent ses chances d'avenir. Colons, industriels, banquiers, spéculateurs, sont les ouvriers différents d'une même œuvre : elle s'édifie par la patience et l'audace, le travail et le jeu. Cet effort multiforme que l'immensité de la tâche excite au lieu de ralentir, cette confiance joyeuse que l'obstacle n'abat jamais et qui s'élève avec lui,

sûr de le dominer, donnent un air de vaillance et de fête à la vocation du peuple canadien (1). »

(*Applaudissements.*)

Le climat fouette ces énergies. L'hiver surtout, qui est vif, est sain. La neige recouvre alors la terre, non pas d'un linceul, mais d'un manteau qui la réchauffe et la vivifie. Elle triture le sol par un travail lent et fécond, elle le pénètre, et fait ainsi, sous des apparences de mort, germer la vie des moissons futures. Elle se venge noblement du dédain que lui prodigua votre dix-huitième siècle. Ces « arpents de neige », quelle fortune ils ont eue ! On en a fait contre la France d'autrefois un argument vraiment trop facile. C'est un mot, et qui, longtemps, fut toute l'histoire du Canada français. Mais bien avant qu'il n'eût été écrit, un brave missionnaire disait, en des termes assez inattendus, les bienfaits de l'hiver canadien : « Des filles tendres et délicates, écrivait le père Barthélemy Vimont en 1642, qui craignent un brin de

(1) Étienne LAMY, *Nos cousins du Canada*, *Écho de Paris* du 31 juillet 1912.

neige en France, ne s'étonnent pas ici d'en voir des montagnes. Un frimas les enrhumait en leurs maisons bien fermées, et un gros et grand et bien long hiver, armé de neiges et de glaces depuis les pieds jusques à la tête ne leur fait quasi autre mal que de les mettre en bon appétit (1). » La neige, d'ailleurs, est aussi une gracieuse parure qui jette, sous le soleil, un vif éclat. C'est, soudain, un décor nouveau, aux variétés infinies, plein de surprises et de hardiesses. Comme ils ont chanté le tricolore, nos poètes ont chanté la neige : il traîne toujours, dans leur poésie, un peu de sa blancheur. Écoutez cette « Vision nocturne » de René Chopin et que son harmonie, sa douceur mélancolique réhabilite à jamais les clairs hivers de chez nous :

Ici c'est la nuit claire, une nuit de Norvège ;
L'hiver blême a soufflé son haleine de mort,
L'âme pensive, errant sur les plaines du Nord,
Se sent lucide et chante un lumineux arpège ;
L'arbre perclus se tait, endolori de neige
Et du froid qui le mord.

(1) Émile SALONÉ, *la Colonisation de la Nouvelle-France*.

La forêt se dessine au bord des routes blanches,
Flore artificielle aux parterres d'hiver,
Fûts givrés, vernissés en leur gaine de fer,
Ramures aux lacs compliqués qui se penchent...
On dirait du corail en arbres dont les branches
Fleurissent sous la mer.

Le soir est déchiré de dentelles de givre,
Mais tandis que le gel étreint les troncs tordus
Où le verglas met un miroitement de cuivre,
Voici mes souvenirs, mes songes assidus.
Voyageurs attardés en des palais de givre
Et qui semblent perdus (1).

(*Applaudissements.*)

Le développement économique de la colonie remonte à une cinquantaine d'années. Au sortir des luttes anciennes, lorsque la Confédération eut apporté un régime de paix et de travail, on chercha à établir des voies de communication pour unir les provinces et faire que les parties extrêmes de ce pays immense ne fussent pas absolument sans lien entre elles. Des raisons d'ordre national exigeaient que l'unité du Canada fût ainsi assurée. Sir George Étienne Cartier disait déjà : « Ma politique est une politique de chemin de fer. » Ces routes nouvelles

(1) René CHOPIN, *le Cœur en exil*.

ont facilité le progrès. Elles ont précédé la civilisation, semant sur leur parcours les centres d'activité. Aussitôt les noms se multiplient sur la carte par une sorte de génération spontanée. Les villes-champignons croissent avec une prodigieuse vitalité : la plaine en est bientôt couverte. M. Roy, commissaire général du Canada, vous en a parlé avec autorité, lui qui les a vues naître et regardé grandir (1). Il vous a dit leur étourdissante prospérité. La spéculation s'agite fiévreusement autour d'elles et la courbe des valeurs foncières, presque nulle jusque-là, s'élève tout à coup par bonds formidables, et marque les sursauts d'une vie nouvelle. « Il y a environ trente-cinquante ans, raconte M. Hector Fabre, l'archevêque Taché voit arriver à Saint-Boniface un de ses paroissiens qui lui annonce qu'il faut quitter le pays. Les temps sont durs et la fortune n'arrive pas. Ce qui désole le plus le brave homme, cependant, et lui cause un véritable remords c'est qu'il n'a

(1) Philippe Roy, *la Mise en valeur du sol au Canada*, *Revue France-Canada*, janvier 1913.

AU CANADA

pas de quoi payer le banc qu'il avait à l'église. Il se trouvera donc avoir volé les messes qu'il a entendues, dévotement du reste. Il n'a à offrir, pour acquitter sa dette, qu'un petit morceau de terrain, à peine de quoi payer une messe basse. L'archevêque console le brave homme, le bénit et accepte le terrain. Dix ans après, ce terrain était vendu 130 000 francs : les messes étaient payées au centuple (1). »

Pour dégager les diverses manifestations de cette vie économique, il faudrait étudier successivement la finance, les industries et le commerce ; mais cela nous conduirait trop loin, jusqu'à des détails techniques qui n'ont d'intérêt que par leurs résultats. Jetons un coup d'œil rapide sur ces facteurs de la richesse, sans insister, indiquant d'un chiffre bref mais significatif l'étendue de leurs progrès.

La situation financière est bien assise. La fortune nous est fidèle et les revenus du Dominion augmentent dans une proportion tout à

(1) *Paris-Canada*, 1884.

fait remarquable. Chaque année le ministre des finances suppute cette richesse avec une évidente satisfaction et les exposés budgétaires sont remplis d'actions de grâces. L'année dernière, le Trésor a perçu 680 millions de francs, soit une augmentation de 90 millions en un an. Avec ces ressources, le Canada a pu solder ses dépenses ordinaires et extraordinaires et reporter, en diminution sur la dette nationale, une somme de 115 millions. C'est un succès. Ne pas emprunter est déjà quelque chose pour un pays; mais acquitter une partie de ses dettes à l'aide de ses rentrées courantes, cela tient presque du prodige. « Ce devra être une grande satisfaction, tant pour cette Chambre que pour le pays tout entier, disait le ministre des finances, que, dans une période où le marché monétaire a été aussi resserré, nous ayons pu réduire substantiellement la dette du Dominion, abaissant par là même nos taux d'intérêt, et rehaussant encore le crédit qui s'attache à nos valeurs. »

Le Canada est connu surtout comme un pays

de blé et de céréales : le grenier, la réserve de l'empire. Un cicerone officiel qui, à l'Exposition de Bruxelles, faisait visiter à une dame le pavillon canadien, s'arrêta devant le portrait de sir Wilfrid Laurier, et prononça, aimable et connaisseur : « Voilà, madame, le premier ministre de l'agriculture du Canada » ; c'est un peu généraliser. Le Dominion n'est plus uniquement un pays d'agriculture. L'industrie y prend place et s'y développe. Les débuts, il est vrai, furent plutôt lents. La politique économique de l'Angleterre était une entrave à l'expansion industrielle des colonies qu'elle soumettait aux rigueurs des lois de navigation. Plus tard, lorsque la Grande-Bretagne, acceptant le principe du libre-échange, eut délié par là même ses possessions, le Canada, livré aux discussions politiques et soumis à un régime précaire, ne sut pas utiliser immédiatement cette précieuse conquête et organiser, pour son propre bénéfice, le marché qui lui était enfin rendu. Détaché de l'Angleterre, il subit même une sorte de dépression, laquelle heureusement

dura peu. Depuis trente ans, l'œuvre est en marche; les usines se multiplient; elles se dressent aujourd'hui jusque sur ces plaines fertiles de l'Ouest, orgueil du Canada.

Précisons d'un chiffre la dernière étape de cette évolution. La valeur des articles fabriqués, qui était en 1900 de 481 millions de dollars, atteignait en 1910 1 165 millions de dollars, soit 5 825 millions de francs. C'est notre premier milliard : il nous fut révélé par le dernier recensement industriel, et nous l'avons accueilli avec enthousiasme, comme une récompense et comme un beau gage d'avenir. Si nous rapprochons de ce chiffre celui de la production agricole, nous constatons en faveur de l'industrie une différence appréciable de 3 milliards de francs. Cela confirme ce que nous disions il y a un instant : le Canada industriel grandit au sein du Canada agricole. Il vaut mieux ainsi. Le Dominion cherche à ne rien laisser perdre de ses richesses. En traitant sur place les produits naturels et les matières premières qu'il vendait naguère à l'étranger, il

réalise un profit qu'il abandonnait à d'autres et double ses sources de revenus. Certes, il n'abandonnera pas la culture et il doit atteindre, de ce côté, plus de fortune encore; mais par son essor industriel, il se complétera, en quelque sorte, manifestant dans cette activité nouvelle la même énergie, la même sûreté de soi, la même légitime ambition.

Le développement du commerce canadien est peut-être plus étonnant encore : ici, les étapes se précipitent. Rapprochons deux extrêmes. En 1870, le commerce général du Canada atteignait 48 millions de dollars; aujourd'hui, il atteint un milliard de dollars, 5 milliards de francs. Ces chiffres font comprendre mieux que tous les autres les progrès du Dominion : rapprochés, ils projettent une vive lumière sur la route parcourue. Si brillante soit-elle, cependant, cette situation ne laisse pas de présenter quelque danger. Les neuf dixièmes de ce commerce se font avec les États-Unis et l'Angleterre. Ce sont là nos deux clients presque obligés, l'un que nous devons garder, l'autre à

qui il nous faut nécessairement nous adresser. Cela se conçoit, du reste. La métropole a droit à certains privilèges au point de vue douanier : elle les possède effectivement et en tire profit; les États-Unis sont nos voisins et la facilité des transports nous en rapproche davantage. Mais si des concurrences inattendues surgissaient? Si l'Argentine ou quelque pays du nord de l'Europe nous enlevaient une partie du marché anglais? Si les États-Unis, abaissant leurs tarifs, permettaient à l'étranger de nous y venir faire échec et de détruire l'avantage que nous tirons du voisinage même et des frais de transport? Ne serait-il pas plus prudent de notre part, et plus profitable, de chercher à assurer sur de plus larges bases notre commerce avec le reste du monde, avec l'Europe, par exemple, et, en particulier, avec la France?

C'est ce que nos hommes d'État ont compris.

Jusqu'en 1893, le Canada n'avait guère cherché à se lier avec les pays étrangers. Cette année même, il signa avec la France un traité peu important, qui n'a pas été inutile, mais qui

est vite devenu insuffisant. En 1906, après avoir fait à l'Angleterre d'importantes concessions, il remania sa législation douanière, créant un tarif minimum qui était, suivant l'expression d'un politique français, « une invite à des négociations (1) ».

Le gouvernement de sir Wilfrid Laurier s'adressa d'abord à la France, à cause de l'importance de son commerce et par sympathie. Après de longues négociations, un arrangement fut signé en 1907 et ratifié par la Chambre des députés. Il eut quelque difficulté à passer au Sénat. La Suisse, grâce à un ancien traité que l'on avait complètement oublié, — ces choses arrivent, — devait bénéficier des mêmes avantages que ceux dont profitait la France. Cela refroidit les enthousiasmes et réveilla l'opposition : pouvait-on vraiment permettre à la concurrence américaine de se faire jour à travers le marché canadien pour atteindre de là la France, en sécurité? La discussion reprit pour

(1) Jules Siegfried.

aboutir heureusement : un arrangement supplémentaire modifia légèrement le texte d'un article et le traité fut accepté définitivement par les deux pays.

Ce premier traité est très important pour nous : il est à la base de toute notre politique économique. Il fut le point de départ d'une série de négociations analogues qui ont été tentées avec divers pays. Quels résultats a-t-il donnés? Sans nul doute, il a aidé puissamment le commerce français. En 1912, le commerce franco-canadien était de 14 millions de dollars, 70 millions de francs. Et encore cette statistique est-elle absolument inexacte. Le commerce français est un commerce de luxe. Il fuit et se dérobe. Il arrive souvent qu'il échappe aux tracasseries du fisc. L'étranger qui emporte vos précieuses marchandises cherche à se soustraire — avec raison ou non, cela dépend de votre philosophie — aux ennuis qui l'attendent à la frontière. Pour venir en Amérique, le commerce français prend souvent une autre route que celle qu'il pourrait suivre tout naturelle-

ment. Il passe par l'Angleterre, par la Belgique, par l'Allemagne : il perd ainsi toutes traces de ses origines. Le douanier ne le questionne pas. Mais la statistique est au moins une indication. Le commerce franco-canadien n'est pas satisfaisant : il peut, il doit s'étendre davantage. Tout l'y engage : et la richesse et les mœurs du pays. « Il serait d'une inexcusable frivolité, disait récemment M. Raynaud, vice-consul de France à Montréal, de ne pas nous efforcer de prendre notre part de cette prospérité grandissante. » MM. Génin et Revol, deux Français du Canada, ont également insisté sur ce point dans des articles précis et concluants. La concurrence allemande grandit et menace, et il serait déplorable que la France consentît à perdre ne fût-ce qu'une partie d'un marché qui lui est largement ouvert. Et puis, le commerce français remplit dans les pays lointains une sorte de mission d'art. Quelle plus belle raison aurait-il de se répandre parmi nous, pour satisfaire et affiner le goût de nos populations françaises !

Mais voilà que nous touchons au sentiment et on nous a déjà fait entendre, à propos du traité franco-canadien, que les affaires n'en admettent pas. Cela est-il vraiment un tel principe qu'il ne puisse jamais fléchir? Les liens que créent la sympathie et les affinités de race sont-ils illusoires? M. Cruppi, qui s'est heurté naguère à cet argument, en a fait magnifiquement justice : « Messieurs, s'écria-t-il, sir Wilfrid Laurier ne manquait pas à ses devoirs lorsqu'il s'écriait dans un discours célèbre : « J'aime la France parce qu'elle nous a donné la vie. » Il ne me sera pas interdit à mon tour, même dans un débat économique, de dire que la France aime aussi le Canada, ce pays découvert par ses matelots, peuplé par elle de Français, qui ont conservé nos usages, notre langue, l'amour de l'ancienne patrie... Il est vrai, messieurs, je m'empresse de le dire, que les raisons du cœur ne seraient pas du tout ici à leur place si nous ne savions — et je fais appel aux plus expérimentés d'entre nous — que les ententes sympathiques créent aussi et développent les en-

tentes d'intérêts (1) ». Voilà la bonne et chaude parole qu'il faut répéter toujours et sans cesse. N'oublions pas que le sentiment peut servir l'intérêt et qu'il est plus facile de se rapprocher, fût-ce pour conclure une affaire, quand on s'entend déjà et d'esprit et de cœur. (*Applaudissements.*)

Cette population du Canada se pare de sa fidélité française comme de son plus beau titre. Au nombre de 65 000, lors de la cession du pays à l'Angleterre, les Français d'Amérique forment aujourd'hui un peuple de trois millions, en comptant ceux qui sont allés chercher fortune aux États-Unis. Dans la vieille province de Québec, ils sont 1 800 000, ayant tous la fierté de leur origine, car ils se sont fait une devise de leur souvenir et leur mot d'ordre est : « Je me souviens. » On les retrouve aussi dans l'Ontario, dans les provinces de l'ouest et jusque sur les bords du Pacifique ; à l'est, leur avant-garde est formée par les Acadiens qu'un sort cruel n'a pas su décimer.

(1) Discours prononcé par M. Cruppi au Sénat, le 30 mars 1909.

La population française du Canada n'est pas uniquement normande. Parmi ceux qui jadis sont venus de France fonder la colonie et qui sont, comme on dit là-bas, « les aïeux », il y avait des Normands, sans doute, beaucoup de Normands, mais il y avait aussi des Bretons, des Saintongeois, des Picards, des Angevins, des Bourguignons, des Basques et — quoiqu'ils aient toujours été fort rares, paraît-il — il y avait de vrais Parisiens. Le Canada est une synthèse de la France; il en est, si j'ose dire, une miniature qui la contient toute, comme dans un médaillon ancien.

Vaincus naguère sur le champ de bataille après une héroïque résistance, les Canadiens français ont, plus tard, triomphé à leur tour à la tribune politique et conquis de haute lutte les libertés nécessaires. Aujourd'hui leur tâche n'est pas terminée; elle réclame des efforts nouveaux. Ils doivent, comme ils l'ont toujours fait, se servir des armes mêmes dont on pourrait les menacer et, dans un combat tout pacifique cette fois, le combat économique, assurer

définitivement leur survivance par une suprême victoire. « Les Canadiens français, écrit un de nos économistes, M. Errol Bouchette, qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leur œuvre en Amérique (1). »

La France peut les y aider.

De quels moyens d'action disposent-ils? Ils ont certes leur part de cette nature superbe qui les entoure : mais cela ne suffit pas, sans la main-d'œuvre et le capital. Le travail ne manque pas, non plus que l'énergie. L'ouvrier canadien est actif, intelligent, laborieux; il a des qualités de goût et un sens de l'art qui le font rechercher; mais, et c'est ce que le gouvernement de Québec vient de rendre possible, il lui faut plus d'instruction technique pour qu'il puisse développer ses facultés et en tirer pleinement parti.

(1) ERROL BOUCHETTE, *l'Indépendance économique du Canada français*.

Le capital ne fait pas absolument défaut. Quelques Canadiens français connaissent au jourd'hui l'aisance et même la richesse. De son côté, l'épargne populaire accumule patiemment. Mais ces ressources ne sauraient permettre la grande exploitation, ni assurer la prépondérance économique de l'élément français. Il lui faut s'adresser à l'étranger, chercher ailleurs, demander de l'aide. J'ai confiance dans les destinées de mon pays et je sais qu'elles plaideront pour nous. Un jour viendra où vos capitalistes voudront s'intéresser au Canada : ils y trouveront leur avantage et la satisfaction d'avoir contribué à une œuvre française. Par eux, les Canadiens français se sentiront plus forts; ils deviendront plus entreprenants; ils s'imposeront. Dès lors, ils pourront espérer poursuivre dans l'avenir, et cette fois avec le concours de la France, la tâche si pure qu'ils ont acceptée et qu'ils ont accomplie dans le passé, tout seuls, avec l'espoir unique de perpétuer en eux et quand même un peu de la patrie perdue.

Ce n'est pas tout. « Il faut créer dans ce pays,

a dit Mgr Georges Gauthier, à côté de l'élite financière dont il a le droit d'être fier, l'élite intellectuelle dont il a maintenant besoin. » Certes, cette élite existe déjà. Saluons avec émotion tous ceux qui, dans le lointain, aiment et admirent cette France, à qui le jeune poète Chopin dédiera demain son premier livre et qui demeure pour eux tous la « patrie intellectuelle ». Combien vous avez là-bas, maîtres français, de disciples ignorés ! Conquérants d'une terre vierge, attachés au défrichement, ils regardent monter sur votre horizon les étoiles nouvelles ; ils en suivent le cours ; ils les voient avec peine disparaître parfois au détour de la route, mais non pas complètement, s'il demeure en eux-mêmes quelque chose du reflet qu'elles ont jeté. J'évoque tous ces penseurs oubliés dont le tourment superbe fut de nous aider dans notre existence de lutte, en multipliant pour nous les raisons de croire et d'espérer ; tous ces écrivains modestes de chez nous à qui nous n'avons pas rendu un suffisant hommage et qu'une génération affairée et dis-

traite néglige parfois d'honorer comme ils le méritent ; tous ces hommes qui possédaient l'inaltérable amour de la race et qui, émerveillés des gestes accomplis par nos ancêtres, cherchaient à en dégager une pensée inspiratrice, à tirer de la grande leçon des faits un principe de vie, à renfermer dans une formule féconde la discipline victorieuse de notre histoire française ! (*Applaudissements.*)

Tous ceux-là prêchent d'exemple et nous donnent une leçon. Les Canadiens français ont résisté à l'absorption ; ils ont vécu, c'est quelque chose ; mais ils ne seront vraiment eux-mêmes qu'en s'imposant la recherche d'une culture qui soit vraiment française. Je n'ai garde d'oublier les centres d'instruction répandus dans tout le pays et qui ont donné déjà de beaux résultats ; cependant ces résultats mêmes doivent nous engager à faire pénétrer davantage au sein des masses le goût des lettres et le besoin d'apprendre. Ici encore, la France nous aidera. « Restez attachés au sol, là d'où vient votre sève, là où sont vos racines, où est votre force,

nous a dit un jour M. Gabriel Hanotaux. Si le Canada cherchait une alliance ailleurs qu'en France il se délatiniserait (1). » Par ses auteurs, ses conférenciers, ses professeurs, ses artistes, la France pénétrera chez nous. Ces influences contribueront à créer le milieu intellectuel que nous voudrions posséder, qui nous est nécessaire; elles fortifieront en nous l'instinct de conservation, elles le grandiront en quelque sorte, lui donnant toute sa raison d'être; elles « faciliteront pour chaque individu, suivant la belle expression de Maurice Barrès, la pleine jouissance des forces accumulées par sa série héréditaire (2). »

Il y a, mesdames et messieurs, dans le *Carnet d'un stagiaire*, de M. Henry Bordeaux, le récit ému d'une dernière leçon de droit. Le père du jeune romancier le conduit sur une colline avoisinant la grande ville. Le jeune homme laisse porter son regard sur les horizons lointains où les choses et les rêves se confondent

(1) Gabriel HANOTAUX, *la France vivante*.

(2) Maurice BARRÈS, *les Amitiés françaises*.

3

et s'unissent. Son père le ramène à la réalité en lui montrant, tout près, un paysan et son fils qui labourent leur champ : « Voyez ce terreau noir, comme c'est riche et plein de promesses : un champ et la charrue qui lui ouvre le cœur, et les paysans qui le labourent. Ne l'oubliez jamais, mon ami. Ils travaillent pour nous et nous faisons la guerre pour eux. C'est un échange. » Bien souvent je me suis rappelé cette page en regardant les paysans de chez nous accomplir le même geste éternel du semeur ; songeant à la France éloignée, je reprenais à mon tour la phrase tombée de la colline savoyarde : ils travaillent pour elle, elle pensera pour eux !

Ainsi, les Canadiens français, cultivés, riches et puissants, serviront mieux l'Angleterre qui leur a laissé leur nationalité pour qu'ils en conservent toutes les qualités et qu'ils en recueillent tous les dons. Ils seront les associés de leurs voisins. L'action des deux races sera commune et de cette union naîtra une civilisation plus accomplie, plus variée dans ses manifestations. Et les Canadiens français poursui-

vront leur mission. Ils ont, pour leur appliquer une délicieuse expression d'un de vos auteurs, « refait leur histoire, comme on refait une vieille dentelle, brin par brin (1) » ; ils resteront, comme restent encore sur le blason anglais quelques vieux mots français qui l'enjoignent et l'animent ; au sein de la vie enfiévrée de l'Amérique contemporaine ils apporteront une clarté latine, un apaisement.

Ce programme d'action que je viens d'esquisser, le Comité France-Amérique l'a accepté, répandu : il l'a réalisé en nous apportant les plus belles amitiés françaises. « Grâce à votre féconde et laborieuse association, disait récemment sir Lomer Gouin, grâce à vous, monsieur Hanotaux, et à tous les vaillants Français qui vous secondent, la sève française, qui nous a manqué pendant plus d'un siècle, viendra désormais jusqu'à nous. Messieurs de France-Amérique, de tout mon cœur, avec toute mon âme de Canadien français, je vous remercie de

(1) Paul CLAUDEL, *l'Otage*.

tout ce que vous faites pour mon pays, avec ce noble et généreux désintéressement dont la race française a toujours donné l'exemple à l'univers (1). » Ces paroles de gratitude, prononcées par l'éminent homme d'État qui dirige la province de Québec, rendent justice au dévouement de ceux qui ont bien voulu s'intéresser à notre pays. La France, en effet, n'a jamais refusé une mission. Elle rayonne sur le monde entier. Elle répand sa culture et sème ses idées : l'audace de sa vaillance et l'étendue de ses sacrifices ne connaissent pas de bornes. Vous faites ainsi germer au loin votre pensée, en Afrique, en Extrême-Orient, en Amérique latine. Partout on vous retrouve, partout on vous connaît ; mais que votre sympathie s'adresse surtout à ces deux pays où palpite encore quelque chose de vous-mêmes : l'Alsace-Lorraine et le Canada français. Ailleurs, c'est du français que l'on crée : ici, c'est du français que l'on garde ! (*Salve d'applaudissements.*)

(1) *France-Canada*, mai 1913.

DISCOURS
DE M. ÉTIENNE LAMY.

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MESDAMES, MESSIEURS,

Que pourrait-on ajouter à ce discours?

L'orateur l'a résumé lui-même en une formule saisissante, il nous a dit : entre le Canada et la France il y a une communauté de sentiment, et une communauté d'intérêts. Le sentiment rendra facile la conciliation des intérêts. C'est l'histoire des bons mariages. Quand les futurs époux s'aiment, les notaires peuvent venir qui n'ont pas grand-peine à dresser le contrat. (*Sourires.*)

Pour le dresser, et de façon que personne ne soit dupe, et que les deux conjoints gagnent également, les notaires ne nous manquent pas.

Au Canada, M. Montpetit est venu nous le

répéter, les sociétés particulières et les autorités publiques de la province la plus française cherchent les moyens de rendre plus intimes et plus efficaces les rapports entre nos deux pays.

Cet effort trouvera en France des bonnes volontés égales et expertes. Je tiens à honneur de le dire, après un trop long oubli qui fut notre faute, c'est en France que s'éleva le premier souhait de réconciliation et d'intimité entre les deux pays. A un moment où ils semblaient avoir perdu l'un et l'autre le sentiment de leur parenté, quelques Français se groupaient pour rétablir à la fois un commerce d'amitié et une amitié de commerce avec le Canada. Je salue les fondateurs de la « Canadienne » parce que leur initiative, leur activité modeste et persévérante, brisa la première l'épaisse couche de glace entre les deux rives de l'Atlantique. Par le passage ouvert est passé le navire qui portait d'une terre à l'autre la délégation du « Comité France-Amérique. » L'importance de l'homme qui avait créé ce Comité, la faveur des circonstances, l'éclat de l'accueil fait par la cor-

dialité canadienne à la visite française, les rapprochements durables dont ce voyage a été l'occasion constituent ce Comité en intermédiaire actif et efficace des projets à venir.

Ils se poursuivront dans l'esprit que vous avez défini, monsieur. Vos paroles de ce soir n'ont pas été perdues. Nous sentons et le besoin que vous avez de nous et le besoin que nous avons de vous. Surtout nous avons conscience que notre plus intime, notre plus indestructible solidarité n'est pas une entente de gains matériels, mais de pensées, de sentiments, de croyances, de goûts, un trésor de civilisation. Nous n'oublierons pas votre dernière, votre émouvante parole, que dans d'autres pays la France peut avoir à conquérir, mais que sur deux points du monde, l'Alsace-Lorraine et le Canada, la France doit conserver. (*Salve d'applaudissements.*)

FIN

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

BNQ



000 337 141